

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 190 | Date 5-11 février, 2024

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 66 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

7 février : Le 6 février 2024, la police est intervenue lors de la commémoration de la Confédération des syndicats révolutionnaires (DISK), de la Confédération des syndicats de fonctionnaires (KESK), de l'Union des chambres des ingénieurs et architectes turcs (TMMOB) et de l'Association médicale turque (TTB) pour l'anniversaire du tremblement

de terre du 6 février 2023 dans le district de Beşiktaş d'Istanbul, et a arrêté 5 personnes.

8 février : La police est intervenue lors d'une déclaration de presse des travailleurs d'Özak Tekstil devant un centre commercial du quartier de Beylikdüzü à Istanbul le 7 février 2024 pour exiger leurs droits du travail et a arrêté 23 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

7 février : La Cour constitutionnelle de Turquie a jugé mardi que plus de 500 cas d'ordonnances judiciaires de suppression de contenu ou de restrictions d'accès, y compris des articles de presse citant un rapport spécial de Reuters en juin sur une enquête internationale impliquant Bilal Erdoğan, le fils du président Recep Tayyip Erdoğan, étaient anticonstitutionnels.

9 février : Les autorités turques ont publié 46 décisions de censure, interdisant l'accès à au moins 1401 URL en janvier, qui concernaient des articles d'actualité, des posts de médias sociaux et des domaines. Sur ces 1401 URL, 972 contenaient des articles d'actualité et 426 étaient des posts de médias sociaux.

Le 9 février : Au moins 3 articles et chroniques sur le président provincial de l'AKP à Izmir, Bilal Saygılı, ont été interdits d'accès par la décision du 4ème tribunal pénal d'Izmir pour cause de violation des droits de la personne.

9 février : Au moins 3 articles de presse concernant l'affaire foncière impliquant Mehmet Uçum, conseiller en chef du président, ont été bloqués par le 3e tribunal pénal d'Istanbul Anatolie pour violation des droits de la personne.

Le 9 février : Müslüm Koyun, membre du Comité exécutif central (MYK) de la Fédération des associations de jeunesse socialiste (SGDF), a été détenu le 9 février 2024 à Eskişehir lors d'une perquisition à domicile en raison de publications sur les médias sociaux.

11 février : Le 11 février, la pièce de Şano Ar "Qral û Travîs", qui devait être jouée au centre culturel du musée de Zeugma, a été interdite un jour avant la représentation.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

5 février : La récente déclaration du ministre turc de la Justice, Yılmaz Tunç, selon laquelle la Turquie a un taux de conformité de 90 % avec les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), a été accueillie avec scepticisme par les experts, qui affirment que le ministre utilise les données pour créer une fausse perception.

8 février : Les autorités turques ont arrêté quatre avocates, Betül Vangölü Kozağaçlı, Seda Şaraldı, Didem Baydar Ünsal et Berrak Çağlar, de l'Association des avocats progressistes (ÇHD).

AUTRES MINORITÉS

9 février : La chaîne en langue anglaise du radiodiffuseur public turc, TRT World, a annoncé que sa plateforme numérique internationale diffuserait bientôt une série documentaire anti-LGBT, qualifiant la communauté de "lobby LGBT" et prétendant "révéler le côté obscur de l'idéologie du genre".

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

9 février : 96 personnes détenues dans le cadre de l'enquête sur l'attaque armée du palais de justice d'Istanbul Çağlayan ont été soumises à un menottage inversé lors de leur transfert à l'hôpital et à des actes de torture et des mauvais traitements lors de la prise de leurs empreintes digitales.

10 février : Une femme, Aysun Işınkaralar, détenue pour avoir géré un dortoir affilié au mouvement Gülen, a décrit dans une interview accordée au site d'information Kronos les tortures qu'elle a subies pendant sa détention. Pendant sa garde à vue, elle a subi des chocs électriques, des tentatives d'étranglement, du harcèlement sexuel et un simulacre d'exécution.